

Établissement : CASVP - Crimée

Adresse : 166, rue de Crimée
PARIS 75019

Historique :

Établissement entièrement restructuré en 2005-2006 ; réouverture en 2007. Centre de stabilisation depuis 2008. Le Centre d'hébergement Crimée fait partie du Pôle Femmes-Familles du CAS-VP qui compte également le CHRS Charonne, le CHRS Pauline Roland, la résidence des Buttes Chaumont.

Accueil de femmes avec enfants de moins de 11 ans à l'admission, en situation précaire nécessitant un accompagnement pluridisciplinaire renforcé et de proximité.

Effectif total : 95

Composition des effectifs :

- Famille
-

Spécificités des publics accueillis :

- Tout public
-

Tranche d'âge :

- Pas de critère d'âge
-

Modalité d'hébergement :

Chambres individuelles ou unités familiales

Typologie des chambres :

20 chambres individuelles avec salles de bains individuelles et 10 unités familiales composées de deux chambres et une salle de bains

Accueil de familles avec 1, 2 ou 3 enfants

Restauration collective

Espaces collectifs : laverie, bagagerie, cyberspace, salle de visite, bibliothèque-ludothèque, salle d'activité

Accès et chambres « Personne à Mobilité Réduite » / Ascenseur :

2 ascenseurs

2 unités familiales (soit 4 chambres et 2 sdb) accessibles aux PMR

Restauration :

Collective :

petit-déjeuner : 7h30-9h00

déjeuner : 12h-13h30

dîner : 18h45-20h15

Participation financière :

20% des ressources (déclaration mensuelle)

Hébergement enfant :

Enfants de 0 à 11 ans à l'admission

Crèche A Tire d'Aile de 30 berceaux, dont 20 pour les enfants hébergés

Animaux :

Non admis

Type d'accompagnement :

Accompagnement pluridisciplinaire renforcé et de proximité

Équipe socio-éducative (4 assistants socio-éducatifs/CESF et 1 responsable d'équipe) – 1 poste dédié au soutien à la parentalité

1 animatrice

1 Psychologue vacataire

Composition de l'équipe :

- Équipe de direction : 1 directeur de Pôle et 2 directrices adjointes

- Équipe administrative : 3 agents

- Équipe socio-éducative + animation : 6 agents

- Équipe d'accueil : 9 agents

- Équipe d'entretien et de maintenance : 5 agents

- Équipe de cuisine : 6 agents + 1 contrat aidé

- Équipe de crèche : 10 agents

Examen de la candidature :

Proposition de la candidature par le SIAO.

Prise de contact avec le prescripteur dans les 48h.

Rdv avec deux assistants socio-éducatifs dans la semaine.

Candidatures examinées en commission d'admission dans la semaine.

Réponse donnée à la famille et au prescripteur dans la semaine.

Si chambre disponible, rdv pris avec le directeur de l'établissement pour signer le contrat de séjour dans les jours qui suivent la décision de la commission.

Transmission de l'information au SIAO quand toutes les données sont réunies et toutes les étapes effectuées

L'entretien :

Rencontre en binôme (2 TS) dans la semaine qui suit : présentation des conditions d'accueil et de l'accompagnement proposé, échange avec la personne, réponses à ses questions.

Restitution en réunion d'équipe hebdomadaire, avec la psychologue et un membre de la direction qui valide la décision d'admission.

Restitution à la famille, au service demandeur et au SIAO.

Délai d'admission :

Rencontre avec un membre de la direction et la responsable de l'équipe socio-éducative pour signature du document d'admission (questions, engagements).

Admission dans les jours suivants par le travailleur social référent ou la responsable d'équipe (installation, état des lieux, remise du règlement de fonctionnement) et par un agent d'accueil

Signalement des places au SIAO :

Difficulté d'anticipation due aux délais de relogement (logement attribué mais problèmes de travaux ou autres par exemple) ou départ plus rapide que prévu.

Signalement des places au SIAO dès qu'une sortie est envisagée dans un délai prévisible.

Contraintes horaires/horaires d'ouverture :

*Centre fermé de 2h à 6h du matin.
Agents d'accueil présents 24h/24h.*

Accompagnement proposé :

*Accompagnement socio-éducatif global, personnalisé, renforcé et de proximité en vue d'aider les familles à accéder à une autonomie personnelle et sociale. Projet d'accompagnement individualisé (PAI) signé par la dame et ses référents
Entretien de présentation de la psychologue et rencontre à la demande
Entretien de présentation avec le référent parentalité
Informations collectives, ateliers thématiques (logement, santé, droits, éducation, etc.)
Activités, animations*

Visite :

*Salle de visite mise à disposition des familles tous les jours de 9h30 à 21h
Pas de visites dans les chambres par des personnes extérieures au centre*

Partenaires extérieurs :

*Partenariat avec le PLIE, l'espace insertion, Pôle Emploi.
Partenariat avec le CMP, l'EPOC, le CAPP.
Nombreux partenariats avec centres d'animation, associations et établissements culturels sur le quartier (Cafézoïde, Lire à Paris, etc.)*

Conseil de vie sociale ou autres modes de participation des usagers :

*Réunion de résidentes : A vous la parole tous les trimestres.
CVS mis en place avec élection de 5 représentantes, 3 fois par an.*

Divers :

*Casier réfrigéré fermant à clef pour chaque famille dans armoire froide collective
Participation de bénévoles : aide aux devoirs, ateliers informatique, animations et sorties
Différentes activités proposées par l'animatrice (art plastique, jardinage, organisation de fêtes, sorties culturelles etc...)*
